



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/B/COM.2/EM.22/3
1^{er} novembre 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Commission de l'investissement, de la technologie
et des questions financières connexes

Réunion d'experts sur la comparaison des meilleures
pratiques pour créer un environnement permettant
de maximiser les effets positifs pour le développement,
la croissance économique et l'investissement dans
les pays en développement et les pays en transition

Genève, 24 et 25 septembre 2007

**RAPPORT DE LA RÉUNION D'EXPERTS SUR LA COMPARAISON DES
MEILLEURES PRATIQUES POUR CRÉER UN ENVIRONNEMENT
PERMETTANT DE MAXIMISER LES EFFETS POSITIFS POUR
LE DÉVELOPPEMENT, LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET
L'INVESTISSEMENT DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT
ET LES PAYS EN TRANSITION**

**Tenue au Palais des Nations, à Genève,
les 24 et 25 septembre 2007**

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
I. RÉSUMÉ DU PRÉSIDENT	3
II. QUESTIONS D'ORGANISATION	10

Annexes

I. Liste des principales questions à aborder dans les études de cas sur les pratiques optimales, telle que révisée par la Réunion d'experts.....	12
II. Participation	14

I. RÉSUMÉ DU PRÉSIDENT

1. À sa quarante et unième réunion directive, tenue en avril 2007, le Conseil du commerce et du développement a décidé de convoquer une réunion d'experts en vue de comparer les meilleures pratiques pour créer un environnement permettant de maximiser les effets positifs pour le développement, la croissance économique et l'investissement dans les pays en développement et les pays en transition. La création d'un environnement propice au développement, à la croissance et à l'investissement fait intervenir de nombreuses politiques nationales et internationales. La Réunion d'experts, qui s'est tenue les 24 et 25 septembre 2007, a principalement porté sur les politiques visant à maximiser les effets positifs de l'investissement étranger direct (IED) sur le développement ainsi que sur les meilleures pratiques pour atteindre les cinq objectifs stratégiques en matière d'IED dégagés à partir des examens de la politique d'investissement et d'autres travaux de la CNUCED. La présente note est un résumé des discussions qui ont eu lieu lors de cette réunion.

A. Déclarations liminaires

2. Dans ses observations liminaires, le Directeur de la Division de l'investissement, de la technologie et du développement des entreprises chargé de la CNUCED a fait remarquer que la Déclaration du Sommet du G-8 de Heiligendamm avait gracieusement invité la CNUCED à s'associer à d'autres organisations et initiatives régionales, telles que l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC), afin d'élaborer de bonnes pratiques pour créer un environnement institutionnel propre à renforcer l'investissement et à favoriser le développement durable. Cette déclaration l'invitait également à inciter les pays industrialisés, les économies émergentes et les pays en développement à engager un dialogue pour parvenir à un consensus international et diffuser les meilleures pratiques à cet égard. La Réunion avait pour but: premièrement, d'examiner les sujets à étudier relativement aux pratiques optimales permettant d'atteindre les objectifs stratégiques liés à l'IED, sujets choisis à partir des recherches effectuées par la CNUCED; deuxièmement, de revenir sur les principaux sujets recensés et d'en ajouter d'autres, dans le but de déterminer quelles sont les «pratiques optimales»; troisièmement, de discuter des diverses méthodes favorisant l'obtention de résultats fiables et utiles et la fourniture de conseils aux pays souhaitant améliorer leurs politiques; et, quatrièmement, de se pencher sur l'importante question de la diffusion des conclusions sur les meilleures pratiques et du soutien accordé aux pays désireux de les appliquer en les adaptant à leur propre situation.

3. Les participants ont ensuite discuté, en séances informelles, des nouveaux enjeux majeurs et des sujets particuliers relatifs aux pratiques optimales qui étaient identifiés dans la note du secrétariat (TD/B/COM.2/EM.22/2).

B. Table ronde de haut niveau

4. Ouvrant les discussions de la table ronde de haut niveau réunissant des représentants de haut rang de l'Australie, du Bélarus, de l'Égypte et de l'Inde ainsi que la Directrice exécutive du Centre du commerce international, le Directeur de la Division de l'investissement, de la technologie et du développement des entreprises a présenté les enjeux majeurs liés à l'IED et au développement identifiés par le secrétariat, à savoir: i) concevoir une politique de concurrence

systematique pour l'IED; ii) promouvoir l'IED en quête d'efficacité et progresser sur l'échelle de la valeur ajoutée; iii) permettre aux petits marchés de tirer parti de l'IED; iv) encourager le rôle de facilitation de la transition économique de l'IED; et v) recourir à l'IED pour consolider la paix dans les pays sortant d'un conflit. Le Directeur a souligné que ces points avaient été proposés par le secrétariat à partir des recherches et des travaux consultatifs techniques qu'il avait effectués au cours des dernières décennies. Les experts seraient priés de commenter les sujets proposés par le secrétariat, notamment en désignant les meilleures politiques à cet égard, et d'ajouter d'autres sujets à la liste, le cas échéant.

5. Les experts ont ainsi approuvé les propositions formulées dans la note du secrétariat et identifié plusieurs autres questions importantes ayant des incidences sur les enjeux majeurs liés à l'IED, dont la géographie d'un pays, son niveau de développement et ses infrastructures de base. Selon eux, il n'existait pas de règle universelle ni d'approche unique pour aborder ces questions, ce dont il faudrait tenir compte pour déterminer comment les études de cas devraient faire la synthèse des politiques visant à attirer l'IED et de leurs résultats, et ce, afin de pouvoir établir des normes et des valeurs de référence internationales.

6. Le développement des infrastructures a spécifiquement été identifié comme étant l'un des plus grands défis sous-jacents que rencontraient les pays en développement, notamment parce que les industries d'exportation étaient fortement tributaires de l'efficacité des systèmes de transport. Pour parvenir à développer les infrastructures, il faudrait trouver des solutions durables aux problèmes de financement à long terme (fonds propres et endettement), établir et maintenir des cadres d'orientation et de réglementation appropriés, et relever le niveau de qualifications des institutions officielles et des investisseurs chargés de gérer l'investissement dans les pays en développement. Les partenariats public-privé constitueraient une solution méritant d'être approfondie. Le deuxième sujet dégagé des discussions concernait le rôle que jouait la situation géographique pour attirer l'IED, en particulier lorsqu'il s'agissait d'investissement manufacturier dans des petits pays sans littoral. Les experts ont souligné en troisième lieu le rôle des différents secteurs d'activité économique dans le développement des pays en développement, ainsi que la nécessité de progresser sur l'échelle de la valeur ajoutée. À cet égard, les politiques en matière d'IED devraient être intégrées de manière harmonieuse dans les stratégies globales de développement de chaque pays.

7. Dans le cadre de la table ronde de haut niveau, le professeur Jeffrey Sachs, Directeur du Earth Institute à l'Université Columbia, a formulé des avis et des recommandations par visioconférence depuis New York concernant la réalisation d'études de cas sur les meilleures pratiques. Il a invité la CNUCED à adopter un cadre de travail qui permettrait d'établir des valeurs de référence transposables à partir des politiques élaborées en matière d'IED. Il a insisté sur la nécessité de promouvoir l'investissement intérieur en complément de l'investissement étranger, et il a souligné l'importance des discussions antérieures sur la mise en place d'une infrastructure opérationnelle, d'une bonne gouvernance et de zones industrielles pour favoriser le développement et attirer l'IED aux fins de la croissance économique. Les programmes d'aide au commerce devraient d'abord et avant tout servir à investir dans les infrastructures de base, puis faciliter l'adoption de solutions pratiques aux problèmes qui concernaient les infrastructures non matérielles (par exemple les normes sanitaires, les conditions régissant les activités agro-industrielles et les mouvements transfrontières).

8. Au cours de la discussion qui a suivi, on a fait remarquer que la bonne gouvernance, en tant qu'élément fondamental du développement, ne devait pas être exclusivement destinée à prévenir la corruption. Les déclarations faites par les institutions de Bretton Woods concernant le recours à des incitations pour promouvoir l'investissement ont aussi fait l'objet de discussions. Enfin, les participants ont signalé à quel point il était important d'assurer la prévisibilité des règles et des régimes d'investissement, car cela contribuerait davantage encore à accroître l'investissement, tant intérieur qu'étranger. Des cadres institutionnels appropriés et efficaces joueraient aussi un rôle essentiel à cet égard.

C. Première séance: éléments significatifs des pratiques optimales

9. Dans son introduction à la première séance, le chef du Service des politiques et du renforcement des capacités a donné un aperçu de la méthode que la CNUCED proposait d'utiliser pour réaliser des études de cas, méthode qui exigerait la prise en compte de sujets soigneusement choisis en fonction de leur importance et de leur pertinence pour les pays en développement et les pays en transition. Il a insisté sur le fait qu'il n'existait pas de pratique «optimale» permettant d'accroître de façon volontariste la contribution de l'IED au développement qui serait transposable parce qu'il n'y a pas de modèle universel. Des exemples marquants de politiques publiques réussies pouvaient cependant être utiles parce qu'ils attireraient l'attention sur des expérimentations concluantes qui étaient transposables moyennant adaptation et application par d'autres gouvernements poursuivant les mêmes objectifs. Les défis stratégiques de l'IED qui ont été définis correspondaient à cinq profils de pays qui ont été dégagés par le secrétariat à partir de l'examen des politiques d'investissement et de ses travaux dans d'autres domaines. Ces cinq profils sont les suivants: i) les grands pays, qui sont capables d'attirer l'IED en quête de débouchés mais qui ont besoin d'une stratégie systématique pour attirer celui qui est à la recherche d'efficacité, notamment pour relever le niveau de compétitivité des filiales étrangères; ii) les pays en développement à revenu intermédiaire en croissance rapide, qui sont déjà moins tributaires de l'IED à la recherche de débouchés et sont fortement tournés vers l'exportation, mais qui doivent poursuivre leur transition vers les industries nouvelles et les services pour continuer d'attirer l'IED qui recherche l'efficacité; iii) les petits pays en développement désavantagés (y compris les pays sans littoral, les pays les moins avancés et les pays insulaires), qui ont besoin de stratégies d'attraction de l'IED bien conçues qui les aident à surmonter le handicap d'un marché intérieur limité, compte tenu d'un faible niveau de qualifications et des infrastructures insuffisantes; iv) les pays en transition; et v) les pays qui sortent d'un conflit, pour lesquels une approche spéciale est nécessaire afin de fixer les priorités de la politique d'investissement et les priorités stratégiques de façon à donner confiance aux investisseurs étrangers, y compris les personnes qui reviennent dans le pays après le conflit et les expatriés.

10. Durant la discussion qui a suivi, les intervenants ont fait référence et donné leur appui aux cinq sujets généraux sur les défis majeurs de l'IED et à la liste de questions qui ont été proposés pour les études de cas sur les pratiques optimales à l'annexe de la note du secrétariat. Les intervenants ont confirmé certains éléments spécifiques qu'ils jugeaient importants pour les sujets généraux liés à la stratégie de concurrence systématique (Australie), aux pays de taille économique importante (Indonésie), aux pays en transition (Viet Nam), aux petites économies (Estonie) et aux pays sans littoral (Éthiopie). Du point de vue d'un pays bénéficiant d'une surface économique importante, les entrées d'IED avaient connu une augmentation grâce notamment à une stratégie à trois volets prévoyant des réformes économiques internes,

l'ouverture de l'économie et l'introduction de projets spécialisés des secteurs public et privé. Cette stratégie prévoyait également un système à guichet unique pour rationaliser les procédures d'octroi de licences commerciales et les procédures de réglementation.

11. Parmi les défis particuliers qu'un pays sans littoral sortant d'un conflit avait dû relever pour attirer l'investissement, on retrouvait les problèmes d'image engendrés par le conflit; l'insuffisance des infrastructures et les dommages subis par celles-ci au cours du conflit; le manque de transparence et les obstacles entravant la fourniture de services; l'absence d'information sur les possibilités d'investissement; ainsi que le manque de qualifications et de main-d'œuvre. La politique d'investissement adoptée après un conflit devrait donc viser à convaincre les investisseurs que ce pays est stable et qu'il peut constituer un pôle d'attraction pour l'IED. Ce pays devrait par ailleurs s'efforcer d'améliorer ses infrastructures, de donner accès à une formation spécialisée et un enseignement supérieur, notamment en construisant des universités, et de créer des institutions publiques.

12. Selon un petit pays en transition, des enseignements pouvaient être tirés de la transformation d'une économie monosectorielle (étatique) en économie multisectorielle, motivée non seulement par la participation du secteur privé et l'établissement de relations en matière de commerce et d'investissement avec d'autres pays, mais aussi par l'élaboration de cadres juridiques et réglementaires appropriés. Par ailleurs, la croissance économique et la promotion des investissements s'étaient heurtées à des problèmes directement liés au «traitement de choc» appliqué pour réaliser la réforme des systèmes économiques. Depuis quelques décennies, l'accroissement de l'IED était principalement associé aux initiatives de privatisation et à l'intégration commerciale, dans le cas présent à une intégration complète à l'UE mais aussi à la chance. En outre, les petites économies s'exposaient à certains risques lorsqu'elles se rattrapaient sous l'angle du développement, mais qu'elles continuaient d'accuser un retard en termes relatifs par rapport aux économies plus importantes.

13. S'agissant de la concurrence systématique, certains problèmes ont été mis en évidence lorsque, pour le développement, l'approche adoptée privilégiait exclusivement l'investissement étranger au détriment de l'investissement intérieur. Cette façon de procéder avait tendance à ne pas tenir compte des obstacles à l'investissement rencontrés à la frontière ou à l'intérieur du pays, ce qui influait sur l'investissement intérieur et étranger. Les avantages de la libéralisation n'étaient pas répartis équitablement, et des politiques d'ajustement devaient alors être envisagées. De plus, il fallait réaliser des réformes institutionnelles à la fois crédibles et indépendantes, et évaluer sur une base continue l'efficacité et l'incidence des politiques d'investissement.

14. Les participants ont ensuite discuté des questions suivantes: l'intégration efficace d'une formation axée sur les compétences dans les stratégies de développement (en établissant par exemple des partenariats public-privé avec des associations industrielles spécialisées); l'utilisation appropriée d'outils électroniques permettant de surveiller et de sélectionner l'IED; la façon de favoriser une bonne gouvernance et la transparence grâce à des logiciels d'administration en ligne qui contribueraient à réduire la corruption et les obstacles administratifs tout en aidant les petites et moyennes entreprises et les femmes entrepreneures; l'incidence des prescriptions de l'OMC en matière de libéralisation économique; et l'importance d'associer investissement et technologie au moyen de dispositions appropriées sur les droits de propriété intellectuelle. Parmi les autres sujets abordés, on retrouvait la responsabilité sociale

des entreprises, où il était tenu compte des intérêts de l'investisseur et de l'État; et la façon éthique de promouvoir l'IED socialement responsable (c'est-à-dire l'IED respectueux de l'environnement) et d'utiliser le Mécanisme pour un développement propre (MDP) afin de garantir un investissement bon pour l'environnement.

D. Deuxième séance: les diverses méthodes

15. Le conseiller principal en placements de la Division de l'investissement, de la technologie et du développement des entreprises a ouvert la discussion sur les diverses méthodes qui pouvaient être utilisées. Insistant sur la «façon» plutôt que sur le «contenu», il a dit que réaliser et comparer des études de cas en suivant des méthodes rigoureuses tout en donnant lieu à des résultats et à des recommandations pratiques et utiles représentaient un défi de taille. À son avis, il était difficile d'évaluer des orientations stratégiques nationales, car elles subissaient toujours l'incidence de divers facteurs. Ainsi, les stratégies d'investissement ciblaient, en règle générale, non seulement l'investissement étranger, mais aussi l'investissement intérieur, qu'il soit privé ou public. L'évolution constante du contexte dans lequel s'inscrivaient les politiques, une réalité dont les méthodes retenues devaient tenir compte, devait davantage être prise en considération. Enfin, ces méthodes devaient être ancrées dans la modernité, voire préfigurer l'avenir.

16. Au cours de la discussion qui a suivi, les participants ont reconnu l'importance d'études de cas sur la gestion d'entreprises qui soient adaptées à la situation de chaque pays. On a toutefois fait observer que les pratiques optimales des politiques nationales devaient tenir compte de nombreux autres facteurs, notamment: i) les questions à prendre en considération pour comparer les similitudes et les différences entre deux pays, et ce, afin de parvenir à des résultats significatifs qui pourraient être appliqués à différents stades du développement et qui seraient adaptés aux besoins nationaux; ii) les exemples pertinents d'études de cas qui pourraient servir de modèles; et iii) des politiques ayant une incidence sur l'IED par opposition à celles affectant la performance d'un pays. Dans ce contexte, il a été souligné que les études de cas visaient essentiellement à créer un environnement permettant de maximiser les effets positifs pour le développement, la croissance économique et l'investissement, mais que le lien entre ces éléments demeurait controversé.

17. En outre, certains éléments de l'approche fondée sur des études de cas préconisée par la Harvard Business School devaient être adaptés, car cette méthode ne s'appliquait pas à tous les pays, se limitait au monde de l'entreprise, était purement descriptive, ne constituait pas un exemple pour les spécialistes mais plutôt un instrument intéressé, et présentait souvent des lacunes sur le plan de la rigueur et des méthodes de recherche. La réalisation d'études de cas sur les pratiques de référence s'avérait également difficile, car cette tâche nécessitait beaucoup de temps, les rendant ainsi onéreuses, et posait de multiples problèmes aux spécialistes qui devaient jongler avec d'innombrables données parfois non fiables et souvent non représentatives pour des populations entières. La CNUCED devait élaborer une méthode universelle qui soit descriptive, explicative et exploratoire. À cet égard, il a été souligné que les procédures utilisées afin d'établir les pratiques optimales pour le développement jouaient un rôle essentiel. La CNUCED devait par conséquent mettre au point une approche «introspective» qui s'inscrirait dans une démarche consistant à examiner la principale décision prise dans un cas particulier, le moment où cette décision avait été prise et l'élément garantissant qu'il s'agissait alors d'une décision judicieuse.

18. Le choix des deux pays dont il faudrait comparer les orientations nationales et les résultats obtenus jouait un rôle tout aussi utile, comme la participation d'experts de pays tiers afin de réduire les risques de parti pris. Les études de cas devraient idéalement être effectuées par une équipe multilatérale composée d'un expert national, d'un expert de la CNUCED et d'un conseiller international. Les pays devraient être choisis en fonction de leur représentativité pour d'autres pays et non pas parce qu'ils permettent de meilleurs résultats. En outre, les démarches devraient s'inscrire dans une perspective rigoureusement contemporaine puisque les études de cas sur les pratiques optimales devenaient rapidement désuètes. Les experts ont insisté sur le fait qu'il fallait maintenant créer un groupe d'experts qui serait chargé de procéder à un examen collégial pour surveiller et évaluer la réalisation de cinq études pilotes, qui devraient être présentées dans un projet de rapport.

E. Troisième séance: table ronde sur les pratiques optimales – questions de mise en œuvre

19. Inaugurant la table ronde sur les questions de mise en œuvre, le chef du Service des politiques et du renforcement des capacités de la Division de l'investissement, de la technologie et du développement des entreprises a dit que, pour établir les pratiques optimales des politiques nationales, la CNUCED s'inspirerait de ce qui avait été fait dans le secteur privé, dans le milieu universitaire, par exemple la Harvard Business School, et dans d'autres organisations, notamment l'OCDE. Même si un inventaire des pratiques de référence fournissait aux pays en développement le moyen de les adapter et de les appliquer en fonction de leurs propres besoins et situations, il était primordial que ces pratiques soient diffusées aux niveaux national et international, rôle que pourraient en partie assumer des organisations régionales et d'autres organisations internationales.

20. Les participants ont souligné le rôle essentiel de la coopération entre les divers intervenants nationaux, notamment dans le cadre de partenariats public-privé. Les experts ont aussi insisté sur l'approche par la base préconisée par la CNUCED, selon laquelle les meilleures pratiques devaient être fondées sur l'expérience réelle des pays concernés et non sur une conception théorique de ce que devraient être ces pratiques. Pour l'APEC, l'un des enjeux majeurs des pratiques optimales concernait la concertation. Parmi les mesures utiles figuraient notamment l'intégration régionale, l'ouverture de l'économie et des réformes visant à libéraliser le commerce. Les pouvoirs publics devaient mettre ces pratiques en œuvre en étroite collaboration avec les entreprises et le milieu universitaire, avec l'appui d'organisations internationales, particulièrement la CNUCED et l'OCDE.

21. Dans le même ordre d'idées, l'expérience vécue avec le Cadre d'action pour l'investissement de l'OCDE avait été jugée très utile pour déterminer l'approche à adopter concernant les meilleures pratiques. Dans ce document, l'OCDE articule une série de questions dans 10 domaines d'action. La situation de la politique économique est ensuite évaluée, dans le cadre d'un examen par les pairs, sur la base des réponses des décideurs. Selon l'économiste principal de l'OCDE, c'était toujours les réponses inattendues qui étaient les plus utiles pour faire une bonne évaluation. Le Cadre ne définissait cependant pas une approche internationale permettant l'identification et l'application des pratiques optimales dans d'autres pays en développement. Il a été utilisé par l'OCDE, en collaboration avec le Conseil consultatif des entreprises de l'APEC (ABAC), pour venir en aide aux pays en développement membres de l'APEC comme le Viet Nam, les Philippines et l'Indonésie.

22. Un membre du groupe de travail chargé des questions financières de l'ABAC a souligné à quel point il était important de maintenir une collaboration et un dialogue constants entre le milieu des affaires et les pouvoirs publics, comme le démontrait le rôle majeur de consultation et de concertation que jouait l'ABAC dans le cadre de l'APEC. Cet intervenant a suggéré que l'ABAC contribue au projet de la CNUCED et partage son savoir-faire en affectant deux de ses spécialistes au groupe de travail sur les meilleures pratiques de la CNUCED.

23. La pertinence d'une étude de cas sur le règlement des différends relatifs aux investissements au niveau international a été réaffirmée, compte tenu de l'importance du cadre juridique, réglementaire et institutionnel. Il faudrait déterminer quels changements les accords internationaux en matière d'investissement ont entraînés pour la législation intérieure et quelles seraient les pratiques optimales pour régler les différends entre investisseurs et États.

24. Au cours de la discussion qui a suivi, on a fait observer qu'un manque de moyens financiers et humains gênait souvent la mise en œuvre des recommandations et des meilleures pratiques, et ce, malgré des conseils stratégiques bien documentés. De là l'importance des donateurs. Par ailleurs, un fonctionnaire du Ministère allemand de l'économie et négociateur des traités d'investissements bilatéraux conclus par l'Allemagne a souligné l'énorme importance du cadre juridique du pays partenaire, mettant l'accent sur les mesures concrètes visant à protéger les investisseurs. Un autre participant a mentionné le problème engendré par l'absence de documentation concernant les études sur les meilleures pratiques. Beaucoup de recherches devaient encore être effectuées dans le cadre d'une étude de cas réalisée par la CNUCED.

F. Conclusion

25. Dans ses observations finales, le chef du Service des politiques et du renforcement des capacités a dit que la Réunion d'experts avait permis d'engager une discussion ouverte et fructueuse, et que les participants avaient dans l'ensemble approuvé l'approche préconisée par le secrétariat concernant les sujets et méthodes proposés pour les pratiques optimales. La Réunion avait aussi permis de dégager d'autres sujets généraux et particuliers à étudier dans ce contexte (voir la liste révisée par la Réunion d'experts, à l'annexe I). Les points suivants avaient ainsi été ajoutés à la liste des sujets généraux: i) l'établissement de partenariats public-privé pour les investissements en matière d'infrastructure; ii) les conditions susceptibles d'attirer l'IED dans des secteurs concurrentiels orientés vers l'exportation; iii) l'intégration appropriée des stratégies en matière d'IED dans les stratégies globales de développement; et iv) la création de cadres institutionnels efficaces à l'appui de l'IED. En outre, la Réunion d'experts avait décidé d'ajouter les sujets suivants au choix complet de questions particulières à étudier figurant dans la note du secrétariat: i) le développement des compétences requises pour continuer à attirer l'IED et à tirer parti de cette forme d'investissement; ii) les conditions susceptibles d'inciter les entreprises à assumer leurs responsabilités; iii) la façon dont l'IED pourrait concourir à un développement respectueux de l'environnement (c'est-à-dire l'IED socialement responsable et le Mécanisme pour un développement propre (MDP)); iv) l'établissement de liens appropriés entre les politiques en matière d'IED et celles régissant l'innovation, le transfert de technologie et la propriété intellectuelle; v) la promotion de la bonne gouvernance pour faciliter l'IED; et vi) l'utilisation appropriée d'outils électroniques pour surveiller et sélectionner l'IED. Le chef du Service a aussi souligné la nécessité de diffuser les meilleures pratiques par le biais de la CNUCED et d'autres organismes. Il a enfin insisté sur le fait que les experts partageaient essentiellement l'opinion que les travaux sur les pratiques optimales devaient se poursuivre

activement et que la CNUCED constituerait une tribune idéale pour transmettre des connaissances approfondies et discuter des nouvelles questions connexes.

26. En conclusion, le Directeur de la Division de l'investissement, de la technologie et du développement des entreprises chargé de la CNUCED a affirmé que la Réunion d'experts avait été un succès grâce à la richesse du débat et au vaste consensus atteint concernant la liste des sujets éventuels. Selon lui, certains sujets correspondaient à des programmes de travail de la CNUCED (par exemple la bonne gouvernance pour la promotion des investissements). Le Directeur a approuvé l'objectif commun consistant à s'inspirer des études de cas pour arrêter des programmes facilement compréhensibles et résolument ouverts sur l'avenir qui pourraient être mis en œuvre dans les pays en développement et les pays en transition. De plus, il était partisan d'une collaboration future avec d'autres organismes avant et après la douzième session de la Conférence et il a spécialement insisté sur une collaboration avec l'OCDE, qui pourrait être renforcée grâce à des échanges, en particulier entre les dirigeants de la CNUCED et de l'OCDE. Cette collaboration constituerait une bonne base pour certaines activités conjointes concernant les études de cas sur les pratiques optimales et pour élaborer et diffuser celles-ci aux niveaux national et international.

II. QUESTIONS D'ORGANISATION

A. Convocation de la Réunion d'experts

27. La Réunion d'experts sur la comparaison des meilleures pratiques pour créer un environnement permettant de maximiser les effets positifs pour le développement, la croissance économique et l'investissement dans les pays en développement et les pays en transition a eu lieu au Palais des Nations, à Genève, les 24 et 25 septembre 2007.

B. Élection du bureau

28. À sa séance d'ouverture, la Réunion d'experts a élu le Bureau ci-après:

Président: M. Robert Ahomka-Lindsay (Ghana)

Vice-Président/Rapporteur: M. Emmanuel Farcot (France)

C. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

29. À la même séance, la Réunion d'experts a adopté l'ordre du jour provisoire distribué sous la cote TD/B/COM.2/EM.22/1; l'ordre du jour de la Réunion se lisait donc comme suit:

1. Élection du bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Meilleures pratiques pour créer un environnement propice au développement, à la croissance et à l'investissement.
4. Adoption du rapport de la Réunion.

D. Documentation

30. Pour l'examen du point de fond de son ordre du jour, la Réunion d'experts était saisie d'une note du secrétariat de la CNUCED intitulée «Meilleures pratiques pour créer un environnement propice au développement, à la croissance et à l'investissement» (TB/B/COM.2/EM.22/2).

E. Adoption du rapport de la Réunion

31. À sa séance de clôture, la Réunion d'experts a autorisé le Rapporteur à établir, sous l'autorité du Président, le rapport final de la Réunion.

Annexe I

Liste des principales questions à aborder dans les études de cas sur les pratiques optimales, telle que révisée par la Réunion d'experts

Sujets généraux

1. Comment élaborer une politique de la concurrence systématique pour l'IED;
2. Comment promouvoir l'IED en quête d'efficacité;
3. Comment attirer l'IED vers les petites économies;
4. Comment renforcer le rôle de l'IED dans les pays en transition;
5. Comment attirer l'IED dans les pays sortant d'un conflit.

Autres sujets généraux proposés par la Réunion d'experts

1. Comment établir des partenariats public/privé pour les investissements en matière d'infrastructure;
2. Quelles sont les conditions susceptibles d'attirer l'IED dans des secteurs concurrentiels orientés vers l'exportation;
3. Comment intégrer efficacement les stratégies en matière d'IED dans les stratégies globales de développement;
4. Comment créer des cadres institutionnels efficaces à l'appui de l'IED.

«Choix complet» de questions particulières à étudier

1. Comment attirer les compétences;
2. Comment utiliser l'IED pour améliorer les infrastructures (cas de l'électricité);
3. Comment utiliser l'IED pour améliorer les infrastructures (cas des ports);
4. Comment attirer l'IED dans l'enseignement supérieur;
5. Comment attirer davantage d'IED à fort contenu technologique;
6. Comment inciter les filiales étrangères à innover;
7. Comment attirer l'IED vers les régions non centrales;
8. Comment développer des partenariats solides avec les investisseurs étrangers;
9. Comment attirer les filiales étrangères vers les secteurs exportateurs;

10. Comment redynamiser l'IED dans les zones franches industrielles pour l'exportation;
11. Comment utiliser l'IED pour créer un pôle régional;
12. Comment attirer l'IED provenant des expatriés;
13. Comment rendre efficace la promotion de l'investissement dans les arrangements internationaux en matière d'investissement;
14. Comment gérer les recettes provenant de l'IED dans l'industrie extractive;
15. Comment accélérer la réforme de l'investissement;
16. Comment donner confiance aux investisseurs étrangers dans l'application du droit commercial;
17. Comment régler les questions de concurrence avec les investisseurs étrangers;
18. Comment gérer de façon active les différends entre États et investisseurs qui surviennent dans le contexte d'arrangements internationaux;
19. Comment mettre en œuvre un système moderne de réglementation des entrées d'IED;
20. Comment améliorer le régime des permis de travail et de résidence.

Autres sujets proposés par la Réunion d'experts

1. Comment développer les compétences requises pour continuer à attirer l'IED et à tirer parti de cette forme d'investissement;
2. Comment inciter les entreprises à assumer leurs responsabilités;
3. Comment faire concourir l'IED à un développement respectueux de l'environnement (c'est-à-dire l'IED socialement responsable et le mécanisme pour un développement propre (MDP));
4. Comment établir des liens appropriés entre les politiques en matière d'IED et celles régissant l'innovation, le transfert de technologie et la propriété intellectuelle;
5. Comment promouvoir la bonne gouvernance pour faciliter l'IED;
6. Comment utiliser efficacement les outils électroniques pour surveiller et sélectionner l'IED.

Annexe II

Participation *

1. Des représentants des États membres du Conseil du commerce et du développement ci-après ont assisté à la Réunion:

Afghanistan	Inde
Allemagne	Indonésie
Arabie saoudite	Iran (République islamique d')
Australie	Italie
Bangladesh	Madagascar
Bélarus	Malaisie
Bénin	Maldives
Burundi	Mali
Chine	Mauritanie
Djibouti	Mexique
Égypte	Myanmar
El Salvador	Nigéria
Équateur	Ouganda
Estonie	République démocratique populaire lao
États-Unis d'Amérique	République dominicaine
Éthiopie	Slovénie
Fédération de Russie	Soudan
Fidji	Sri Lanka
France	Tchad
Ghana	Trinité-et-Tobago
Grèce	Viet Nam
Haïti	Zimbabwe
Honduras	

* La liste des participants porte la cote TD/B/COM.2/EM.22/INF.1.

2. Les organismes intergouvernementaux ci-après étaient représentés à la Réunion:

Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
Union africaine
Commission européenne
Ligue des États arabes
Organisation internationale de la francophonie
Organisation de coopération et de développement économiques

3. Les organismes des Nations Unies ci-après étaient représentés à la Réunion:

Département des affaires économiques et sociales de l'ONU
Commission économique pour l'Europe
Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale
Programme des Nations Unies pour le développement

4. Les institutions spécialisées ou organisations apparentées ci-après étaient représentées à la Réunion:

Fonds monétaire international
Union internationale des télécommunications
CNUCED/Centre du commerce international
Organisation mondiale du commerce

5. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées à la Réunion:

Catégorie générale

Centre de droit international de l'environnement
Association mondiale des petites et moyennes entreprises

6. Des représentants des organismes privés et des institutions universitaires ci-après ont assisté à la Réunion:

Conseil consultatif des entreprises de l'APEC
Université de Georgetown
Université de Glasgow
Winston and Strawn
